

« Les services sanitaires de l'administration proprement dite, des postes et messageries, des prisons etc., lui sont redevables de grandes améliorations.

« Le Roi a procuré en 1827 à ses sujets catholiques le concordat le plus généreux de l'Europe.

« Un événement grave, que l'Histoire flétrira, est venu détruire le fruit de bien des sacrifices et fermer brusquement la voie à bien des améliorations qui se préparaient, telle que l'organisation définitive du pouvoir judiciaire etc.

« Les Belges se sont insurgés contre le gouvernement, cette insurrection a été répandue dans le Grand-Duché au mois d'octobre 1830. L'avenir nous dérobe jusqu'ici le sort réservé à notre pays par suite de cette grande commotion politique, qui devra exercer nécessairement la plus grande influence sur nos destinées futures.

« Malgré sa position malheureuse et le changement fréquent de domination, le peuple a toujours montré de la soumission et du patriotisme. La fidélité à leur souverain légitime, la bravoure et la loyauté étaient les vertus caractéristiques des anciens Luxembourgeois. Plusieurs souverains leur ont exprimé à ce sujet leur satisfaction et leur reconnaissance dans les termes les plus flatteurs et les plus honorables. Hélas ! le beau caractère du Luxembourgeois a essuyé de nos jours des atteintes graves ».

En 1833 J.-B. NOTHOMB défend dans « Essai historique et politique de la révolution belge » le point de vue belge, alors que dans « La situation politique du Grand-Duché de Luxembourg » SCHROBILGÉN défend le point de vue hollandais.

Dans le plat pays la constitution belge entre en vigueur et les relations ecclésiastiques avec Namur sont maintenues, alors que Guillaume I^{er} interdit au clergé tout rapport avec l'évêque de Namur, et nomme Théodore van der Noor vicaire apostolique pour la ville de Luxembourg.

Deux brochures parues chez Lamort

« *Die Niederländische Regierung gerechtfertigt und der Belgische Aufruhr gebrandmarkt durch die deutschen Schriftsteller und Publizisten, 1833* »

et

« *Beiträge zur Rechtfertigung der Niederländischen Regierung insbesondere in Beziehung auf den Belgischen Aufruhr, 1836* » ont comme auteur Jean Ulveling.

Au sujet des deux brochures Monsieur Albert Calmes écrit : °)

« La note anticléricale trop forcée n'était guère pour gagner des adeptes à la cause royale. Ces brochures de propagande orangiste

°) Albert Calmes : Le Gr.-D. de Luxembourg dans la révolution belge de 1830 à 1839, page 287 - 288.